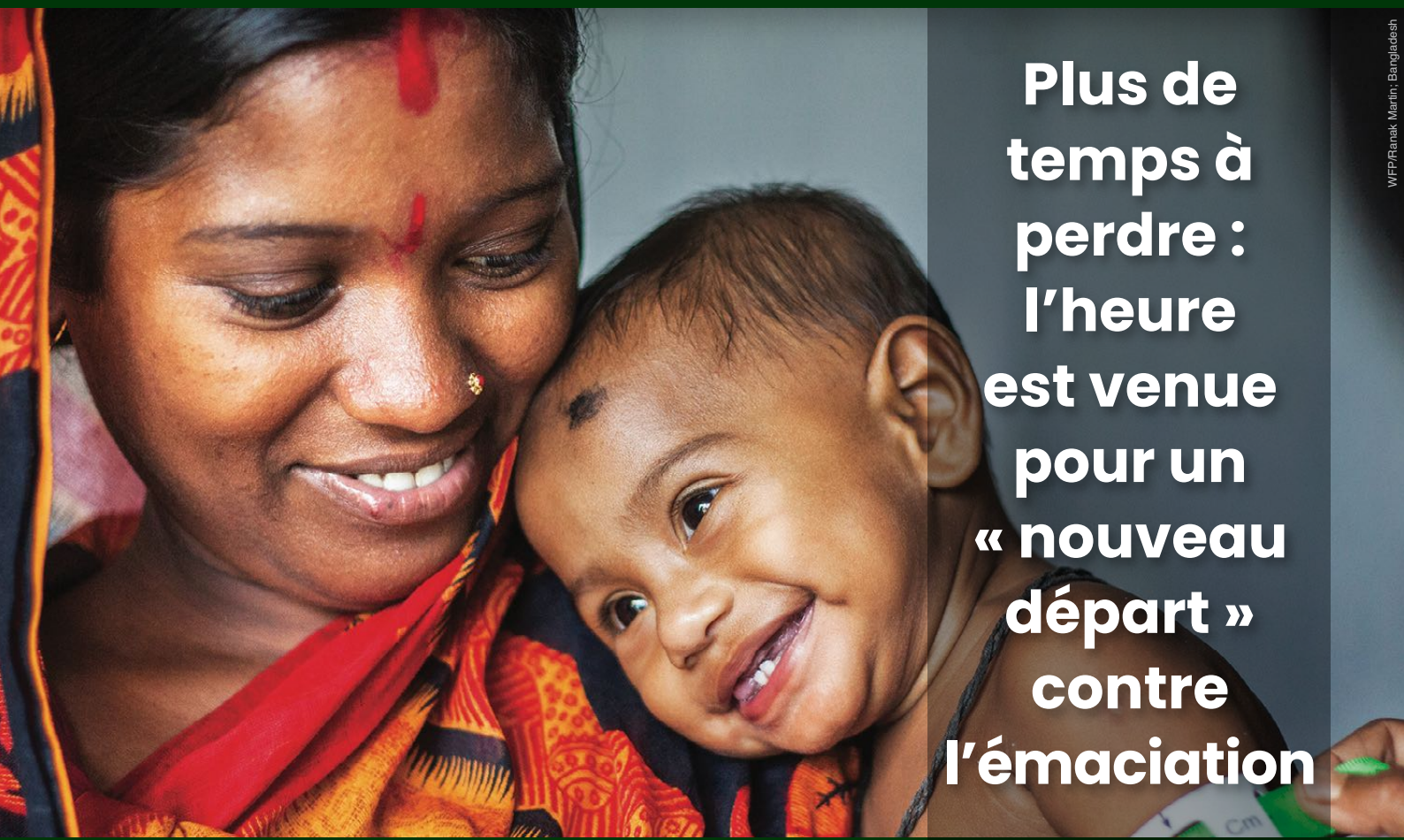


Un nouveau départ contre l'émaciation

Favoriser l'action et la redevabilité en matière de lutte contre l'émaciation chez les enfants : prévention, détection précoce et traitement



Plus de temps à perdre : l'heure est venue pour un « nouveau départ » contre l'émaciation

Synthèse des recommandations des groupes de travail pour guider l'élaboration d'un manifeste du « nouveau départ contre l'émaciation »

Août 2021



Un « nouveau départ » dans la lutte contre l'émaciation chez les enfants

L'émaciation est la forme de malnutrition la plus visible et celle qui présente le risque de mortalité le plus élevé¹. Un enfant atteint d'émaciation sévère présente neuf à douze fois plus de risques de décès qu'un enfant en bonne santé et correctement nourri (Olofin *et al.*, 2013). Des solutions efficaces ont déjà largement fait leurs preuves, mais il est urgent d'élever les niveaux d'engagement politique et de financements pour garantir qu'aucun enfant ne souffre ou ne meure d'une maladie parfaitement évitable.

Au cours des dernières années, la lutte contre l'émaciation a fait l'objet d'un intérêt croissant et d'investissements plus nombreux, notamment grâce à la forte implication des gouvernements nationaux. Toutefois, les progrès réalisés ont été bien trop limités pour permettre d'atteindre les cibles et les objectifs fixés à l'échelle mondiale. Historiquement, l'émaciation n'a pas reçu autant d'attention que d'autres formes de malnutrition (Gross & Webb, 2006). Peu de progrès ont été réalisés pour atteindre la cible du deuxième objectif de développement durable (ODD 2, faim « zéro »), qui suppose de ramener la prévalence de l'émaciation sous le seuil des 3 % d'ici à 2030 (OMS et UNICEF, 2018). Si nous voulons sauver des vies et empêcher des millions d'enfants de tomber gravement malades chaque année, il est urgent que nous redoublions d'efforts pour lutter contre l'émaciation à travers le monde.

C'est pourquoi il est nécessaire que nous engagions un « **nouveau départ** » dans la lutte contre l'émaciation chez les enfants, que ce soit en matière de prévention, de détection précoce ou de traitement. Ce nouveau départ a

pour objectif de mobiliser diverses parties prenantes autour des principales mesures à mettre en place pour favoriser le progrès et garantir la redevabilité au cours de la période 2022-2030. Il pourra également éclairer les décisions des gouvernements et des organisations en matière d'engagement politique et financier contre l'émaciation (voir l'**encadré 1** pour en savoir plus sur le « nouveau départ contre l'émaciation » et l'**encadré 2** pour obtenir plus d'informations sur l'émaciation).

L'efficacité des programmes de nutrition dépend de l'environnement politique et budgétaire, qui doit se caractériser par une **volonté politique forte** en faveur de systèmes alimentaire, de santé et de protection sociale engagés dans la prévention de la sous-nutrition. En outre, pour parvenir à une réduction importante du nombre d'enfants atteints d'émaciation, il est indispensable que les stratégies de prévention soient mises en œuvre parallèlement au traitement et de façon stratégiquement intégrée à celui-ci. L'année 2021, déclarée Année d'action en faveur de la nutrition, a également été marquée par la publication de la nouvelle série The Lancet consacrée aux avancées en matière de lutte contre la sous-nutrition. La revue appelle à mettre en œuvre des **mesures collectives et coordonnées** en vue du prochain sommet de l'initiative Nutrition pour la croissance (Nutrition for Growth, N4G) (Heidkamp *et al.*, 2021). Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, qui se tiendra au mois de septembre 2021, et le sommet N4G organisé pour le mois de décembre offrent une occasion unique de favoriser l'action et la redevabilité à l'échelle internationale pour atteindre les objectifs mondiaux de lutte contre l'émaciation.

¹ Parmi les autres formes de malnutrition, on peut notamment citer le retard de croissance (lorsque la taille observée est inférieure aux attentes établies en fonction des personnes de même âge au sein d'une population correctement nourrie), les carences en micronutriments (lorsque la présence de certaines vitamines et de certains minéraux dans le régime alimentaire est insuffisante), le surpoids et l'obésité.

Encadré 1 Nouveau départ contre l'émaciation : mesures à mettre en place pour une réduction majeure de l'émaciation chez les enfants d'ici à 2030

Pourquoi ce nouveau départ est-il nécessaire ?

Il est urgent que l'action et la redevabilité en matière de lutte contre l'émaciation ne soient plus uniquement discutés du point de vue technique mais deviennent des enjeux aux niveaux des sphères politiques. De même, ces sujets ne doivent plus être considérés comme un problème strictement médical mais comme un problème qui doit être traité par des améliorations des systèmes alimentaires. Ce « nouveau départ » est nécessaire, parce que le progrès dans la lutte contre l'émaciation a été bien trop lent, en raison de nombreuses contraintes. Pour répondre à ces contraintes, diverses parties prenantes se sont impliquées dans un travail interorganisations qui a donné lieu à l'élaboration d'une série de mesures et de solutions axées sur la recherche d'un consensus et réparties en six thèmes clés.

Quels sont les problèmes rencontrés et comment ce nouveau départ les résoudra-t-il ?

Pour chacun des six thèmes, les parties prenantes ont cerné de nombreux blocages au déploiement de la prévention, de la détection précoce et du traitement de l'émaciation : insuffisance et irrégularité des financements, absence d'un leadership clairement défini, manque de coordination, lenteur des processus d'innovation, faible intérêt porté à la mise en place de mesures préventives dans tous les contextes, etc. Nous sommes convaincus que l'action concertée de diverses parties prenantes autour des recommandations prioritaires présentées dans ce document peut aboutir à de réelles avancées en matière de lutte contre l'émaciation chez les enfants.

Comment ce nouveau départ s'intègre-t-il aux initiatives existantes ?

Chaque groupe de travail a pris pour point de départ de sa réflexion le Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre l'émaciation chez les enfants et l'initiative « No Time to Waste » (Mettre fin à l'émaciation) du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) (voir l'**encadré 3**). Ce nouveau départ prend ainsi appui sur l'important travail déjà réalisé, mais entend aller plus loin en proposant, pour chacun des six thèmes, des mesures précises, formulées de manière claire et concrète. Ce processus a permis de mobiliser un ensemble plus important de parties prenantes, qui pourront compléter les principales initiatives des Nations Unies en consacrant leur énergie et leurs compétences à l'élaboration de solutions efficaces et durables.

Pour finir, il est important de noter que ce nouveau départ met l'accent sur la nécessité de renforcer la redevabilité, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale, en se concentrant sur des mécanismes objectifs tels que le *Rapport sur la nutrition mondiale*.

Encadré 2 Nature et ampleur du problème

L'émaciation se produit lorsque les apports en nutriments sont insuffisants pour le bon fonctionnement et la croissance du corps, le plus souvent en raison d'un régime alimentaire inadapté et/ou d'une infection. La perte de poids rapide et le déficit immunitaire rendent l'enfant encore plus malade. L'émaciation intervient le plus souvent au cours des premiers mois de vie et augmente considérablement les risques d'infection et de décès de l'enfant. Environ 30 % des phénomènes d'émaciation peuvent être observés dès la naissance. Ils résultent alors d'une nutrition maternelle inadéquate et d'une croissance insuffisante de l'enfant au cours de la grossesse.

On estime à 45,4 millions le nombre d'enfants de moins de 5 ans actuellement atteints d'émaciation à travers le monde (UNICEF *et al.*, 2021). Toutefois, il est probable que ce chiffre soit largement sous-estimé. En effet, de nouveaux cas apparaissent tout au long de l'année car certaines saisons sont plus propices à l'émaciation des enfants (Isanaka *et al.*, 2016). De hauts niveaux d'émaciation s'observent aussi bien dans des contextes de développement fragiles que stables, les chiffres les plus élevés se retrouvant en Afrique et en Asie du Sud (UNICEF *et al.*, 2021). Certains défis, tels que le changement climatique (FAO *et al.*, 2018) et la pandémie de COVID-19, entraîneront probablement une augmentation de l'émaciation et des autres formes de malnutrition. Au cours des dernières années, la faim dans le monde est repartie à la hausse ; on estime qu'en 2020, 118 millions de personnes supplémentaires y ont été confrontées par rapport à 2019 (FAO, 2021). En outre, on estime que sous l'effet de la pandémie, 13,6 millions d'enfants **supplémentaires** pourraient souffrir d'émaciation d'ici à 2022 (Osendarp *et al.*, 2021).

Élaboration d'un manifeste

Six groupes de travail indépendants ont été créés en vue de formuler des recommandations techniques relatives aux mesures à prendre pour une réduction significative de l'émaciation chez les enfants. Ces groupes de travail étaient composés de personnalités issues de plus de 40 organisations et gouvernements qui ont débattu et se sont mises d'accord sur un ensemble de messages et de mesures clés. Chaque groupe a rédigé une courte note technique prenant en compte les cadres existants, tels que le Plan d'action mondial conjoint des Nations Unies² pour la lutte contre l'émaciation (voir l'**encadré 3**), et a proposé un ensemble de mesures réalistes, organisées par thème : 1) financement ; 2) plaidoyer ; 3) prévention ; 4) déploiement

du traitement à grande échelle ; 5) produits nutritionnels pour le traitement de l'émaciation ; 6) politiques et directives (voir la **figure 1**).

Ce document de synthèse résume les principaux aspects des notes rédigées par les six groupes de travail et présente les deux recommandations prioritaires formulées pour chacun des six thèmes. Il pose également les bases de la table ronde qui sera bientôt organisée en vue de transposer les recommandations techniques sous la forme d'un manifeste court et accessible, conçu pour être diffusé auprès d'interlocuteurs politiques. Le manifeste sera publié à l'occasion du prochain sommet N4G.

Encadré 3 Comment le « nouveau départ contre l'émaciation » s'intègre aux cadres et aux partenariats existants

Le **Plan d'action mondial pour la lutte contre l'émaciation** est un cadre interagences des Nations Unies présentant les mesures fondées sur des données probantes que les gouvernements et leurs partenaires peuvent mettre en œuvre pour améliorer la prévention, la détection précoce et le traitement de l'émaciation chez les enfants. La prévention est au cœur de cette approche, qui met en évidence la nécessité d'une action coordonnée dans tous les domaines : systèmes alimentaires, de santé, de protection sociale et d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Dans le cadre du Plan d'action mondial et afin de hiérarchiser et de financer les mesures et les services les mieux adaptés aux possibilités et aux besoins locaux, les gouvernements nationaux et leurs partenaires élaborent leurs propres feuilles de route opérationnelles.

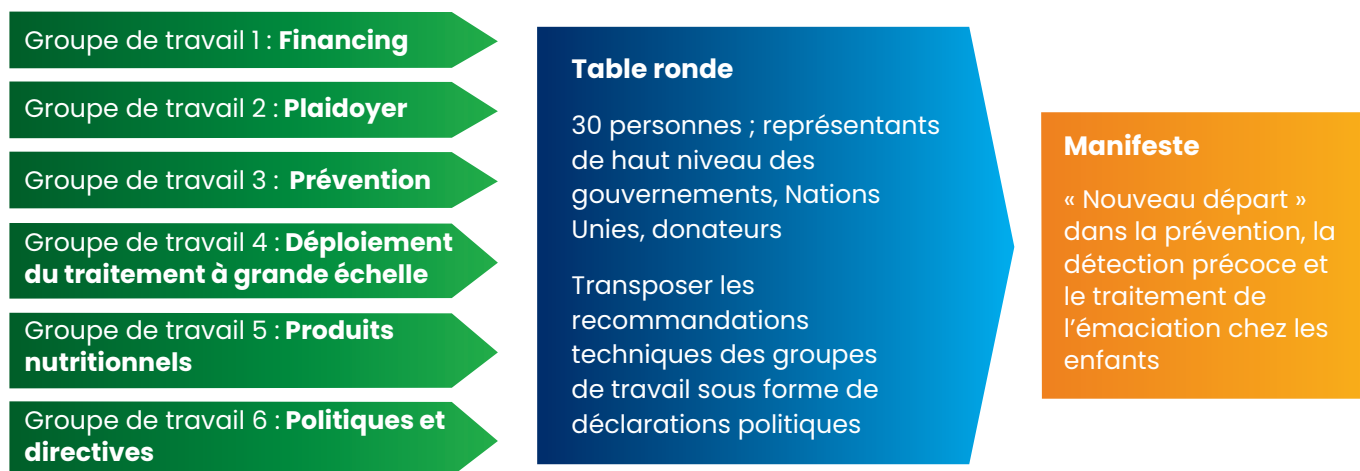
Le **Cadre de partenariat de l'UNICEF et du Programme alimentaire mondial (PAM)** reconnaît la nécessité d'adopter une approche plus intégrée de la lutte contre l'émaciation chez les enfants. Dans cette perspective, les deux organisations ont uni leurs forces et se soutiennent mutuellement pour aider les pays à obtenir des résultats plus rapides dans la lutte contre l'émaciation.

L'initiative **No Time to Waste** lancée par l'UNICEF a pour objectif d'intensifier, à l'échelle mondiale, la prévention, la détection précoce et le traitement de l'émaciation chez les enfants les plus vulnérables, qu'il s'agisse des plus jeunes d'entre eux, des plus pauvres ou des laissés pour compte des crises humanitaires. Cette approche s'appuie sur la stratégie Nutrition 2020-2030 de l'UNICEF et consiste à proposer des mesures et des engagements concrets pour lutter contre l'émaciation chez les enfants en tenant compte de l'ampleur et de l'urgence des actions à mener.

Ce « nouveau départ contre l'émaciation » reprend le cadre du Plan d'action mondial, tout en élargissant l'éventail des parties prenantes pour créer un élan plus important et renforcer l'adoption de solutions concrètes. Le manifeste, résultat d'une vaste initiative interorganisations, vise à compléter, élargir et tirer parti du Plan d'action mondial et de ses divers cadres, partenariats et feuilles de route en obtenant une adhésion politique aux mesures proposées.

² Cinq organismes des Nations Unies ont participé à l'élaboration du Plan d'action mondial pour la lutte contre l'émaciation : l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Figure 1 Processus d'élaboration du manifeste pour un nouveau départ dans la lutte contre l'émaciation



Recommandations prioritaires pour un « nouveau départ contre l'émaciation »

Les deux recommandations prioritaires présentées dans chacune des six notes techniques sont résumées ci-après et dans **l'encadré 4**. Les notes techniques complètes sont **disponibles en ligne** et donnent accès aux grands principes, aux messages clés et à l'ensemble des recommandations et des mesures précises issus de chacun des groupes de travail.

Thème 1 : Financement

- **Recommandation : Accroître l'engagement politique et les financements pour atteindre l'objectif Faim Zéro**

Pour réaliser l'ODD 2 d'ici à 2030, 12,6 milliards de dollars US devront être engagés chaque année³. Cet objectif ne pourra être atteint sans la manifestation rapide d'une volonté politique et l'activation de tous les canaux de financement possibles, qu'il s'agisse des ressources nationales, des donateurs internationaux, des philanthropes ou des investissements issus du secteur privé.

Il faut encourager les pays à se fixer des objectifs de financement national pour soutenir les plans

multisectoriels de prise en charge de l'émaciation (par exemple, les feuilles de route opérationnelles du Plan d'action mondial).

- **Recommandation : Produire des estimations financières plus précises et complètes en matière de prévention de l'émaciation**

Les estimations actuelles se concentrent exclusivement sur le coût du traitement de l'émaciation sévère et n'intègrent pas celui de la prévention de l'émaciation ou du traitement de l'émaciation modérée. Pour mettre en place une approche plus vaste et multisectorielle de la nutrition, il est utile que les estimations portant sur le coût de la prévention du retard de croissance s'accompagnent d'estimations financières complètes relatives à la prévention de l'émaciation. Cela nécessitera des données probantes plus solides et nombreuses, notamment pour déterminer le rapport coût-efficacité des solutions qui ont déjà fait leurs preuves. Produire ces données exigera également des financements.

³ La série de la revue The Lancet publiée en 2021 et consacrée à la sous-nutrition maternelle et infantile résume 11 interventions directes menées dans le domaine de la nutrition et fondées sur des données probantes fiables et nombreuses.

Encadré 4 Recommandations prioritaires pour la prévention, la détection précoce et le traitement de l'émaciation

Financement

- Accroître l'engagement politique et les financements pour atteindre l'objectif Faim Zéro
- Produire des estimations financières plus précises et complètes en matière de prévention de l'émaciation

Plaidoyer

- Renforcer la volonté et l'engagement politiques en faveur de la lutte contre l'émaciation chez les enfants
- Renforcer la redevabilité nationale et internationale en matière de lutte contre l'émaciation

Prévention

- Améliorer les analyses de situation et des causes afin de dresser un état des lieux des facteurs permettant d'expliquer l'émaciation des enfants dans différents contextes
- Prioriser et déployer des paquets d'interventions de prévention à grande échelle en s'appuyant sur des données probantes

Déploiement du traitement à grande échelle

- Intégrer le traitement de l'émaciation chez les enfants au sein de systèmes de santé renforcés
- Améliorer l'efficacité des services de lutte contre l'émaciation chez les enfants

Produits nutritionnels destinés à lutter contre l'émaciation

- S'assurer que toutes les catégories d'établissements de santé disposent du matériel nécessaire au traitement de l'émaciation chez les enfants et les femmes enceintes et allaitantes
- Améliorer le rapport coût-efficacité des activités de fabrication de produits nutritionnels et des programmes de lutte contre l'émaciation

Politiques et directives

- Pour accompagner la mise en œuvre d'orientations en matière de lutte contre l'émaciation, les organismes des Nations Unies doivent mettre au point des directives actualisées, adaptables et fondées sur des données probantes
- Les gouvernements nationaux, avec le soutien des organismes des Nations Unies, doivent se montrer réactifs dans l'application des dernières directives mondiales et dans leur adaptation au contexte local

Thème 2 : Plaidoyer

- **Recommandation : Renforcer la volonté et l'engagement politiques en faveur de la lutte contre l'émaciation chez les enfants**

Le sommet N4G doit notamment permettre d'encourager les gouvernements à prendre des engagements ambitieux : lutter contre l'émaciation ; élaborer des stratégies de haut niveau pour faire de la lutte contre l'émaciation une priorité en matière de santé publique et de développement ; débloquer les fonds suffisants pour la mise en œuvre et le financement à long terme des politiques et des services adéquats. Ces engagements doivent recevoir le soutien des organismes des Nations Unies, de la société civile et des donateurs, dont les initiatives ont vocation à :

- promouvoir des approches multisectorielles conduisant au renforcement des systèmes destinés à lutter contre l'émaciation, que ce soit dans le cadre des interventions humanitaires ou des plans nationaux en faveur du développement durable ;
- élaborer des stratégies multisectorielles de plaidoyer et de mobilisation ;

- participer à l'analyse budgétaire et à l'obtention de financements et, selon qu'il convient, contribuer aux budgets.

- **Recommandation : Renforcer la redevabilité nationale et internationale en matière de lutte contre l'émaciation**

Pour garantir que les engagements aboutissent à un changement réel et durable, il est indispensable de disposer de mécanismes de redevabilité impliquant des méthodes de mesure universelles et des rapports réguliers à tous les niveaux. Les mécanismes de redevabilité seront d'autant plus efficaces qu'ils seront interconnectés entre les niveaux mondial, régional et national, et entre de multiples parties prenantes et qu'ils comprendront des activités proactives, ciblées et financées. Pour des exemples précis, voir la section ci-après consacrée à la redevabilité.

Thème 3 : Prévention

Jusqu'ici, la prévention de l'émaciation a suscité un intérêt très limité, alors même qu'il s'agit d'un enjeu primordial. Cela s'explique en partie par la grande importance accordée au traitement de l'émaciation dans les situations de crise

Encadré 5 Étude de « pays exemplaires »

Afin de déterminer quelles étaient les mesures les plus efficaces en matière de prévention du retard de croissance, une série d'études de cas a récemment été menée sur plusieurs pays (les « **pays exemplaires** ») ayant fait reculer de manière importante la prévalence du retard de croissance (Bhutta *et al.*, 2020). Procéder à des études de cas similaires dans le domaine de la lutte contre l'émaciation permettrait de définir les approches les plus efficaces en matière de prévention, de détection précoce et de traitement, en se concentrant sur l'allocation des ressources, les approches programmatiques, la couverture et le rôle des différents secteurs (Sadler *et al.*, 2021). Cela permettrait d'enrichir le travail sur l'élaboration de paquets d'intervention et de mieux les adapter aux différents environnements.

humanitaire et à la prévention du retard de croissance dans les contextes de développement.

Le manque de ressources et l'incapacité à accorder la priorité à la prévention de l'émaciation n'ont pas permis de mettre un frein à la multiplication des nouveaux cas, et ont entraîné un certain nombre d'occasions manquées. Il est important de noter que les objectifs mondiaux de lutte contre l'émaciation ne pourront être atteints tant que l'on continuera à mettre l'accent sur le traitement uniquement, car le traitement seul ne peut agir sur les causes premières de l'émaciation chez les enfants. Pour endiguer le « raz-de-marée » des millions d'enfants atteints d'émaciation chaque année, il est urgent de déployer des stratégies préventives efficaces et adaptées aux différents contextes. Le recours à des « pays exemplaires » (voir l'**encadré 5**) peut contribuer à l'élaboration d'approches adaptées aux différents contextes.

Il existe un consensus quant à la nécessité d'adopter une stratégie impliquant différents systèmes pour prévenir l'émaciation. Il convient de coordonner les systèmes d'alimentation, de santé, d'eau et d'assainissement, d'éducation et de protection sociale afin de proposer des régimes alimentaires sûrs et nutritifs, de mettre à disposition les services de nutrition essentiels et de promouvoir les bonnes pratiques nutritionnelles chez les nourrissons, les enfants, les adolescents et les femmes.

- **Recommandation : Améliorer les analyses de situation et des causes afin de dresser un état des lieux des facteurs permettant d'expliquer l'émaciation des enfants dans différents contextes**

Il faut mettre au point et/ou améliorer les outils et les méthodes de recherche afin de favoriser l'élaboration et la mise en œuvre de programmes qui priorisent et répondent aux causes locales de l'émaciation, notamment celles qui découlent, directement ou indirectement, de la pandémie de COVID-19. Ces programmes doivent :

- pouvoir être mis en œuvre dans n'importe quel environnement ;

- définir des mesures ciblant les personnes les plus vulnérables ;
- se concentrer sur le rôle que joue la mise en place d'un environnement favorable à la nutrition dans la lutte contre l'émaciation (notamment en ce qui concerne les capacités locales et de la gouvernance).

- **Recommandation : Prioriser et déployer des paquets d'interventions de prévention à grande échelle en s'appuyant sur des données probantes**

La série de la revue *The Lancet* publiée en 2021⁴ et les feuilles de route opérationnelles du Plan d'action mondial décrivent des interventions qui ont fait leurs preuves, mais dont la couverture, la qualité et l'exécution demandent des engagements financiers. Les directives et le soutien financier doivent se concentrer sur des paquets d'intervention qui :

- s'attaquent aux causes profondes de l'émaciation en tenant compte des vulnérabilités propres à la population concernée, des questions de genre et des problèmes qui se posent aux différents âges de la vie ;
- sont guidés par des politiques de renforcement des principaux systèmes (alimentation, santé, eau et assainissement, éducation et protection sociale) ;
- accordent la priorité à des actions qui ont démontré leur capacité à prévenir aussi bien l'émaciation que d'autres formes de malnutrition (actions « à double usage »), afin d'exploiter les opportunités communes et d'optimiser le rapport coût-efficacité.

Thème 4 : Déploiement du traitement à grande échelle

- **Recommandation : Intégrer le traitement de l'émaciation chez les enfants au sein de systèmes de santé renforcés**

Il est indispensable d'œuvrer à une meilleure intégration des principales mesures relatives à la nutrition au sein des

⁴ La série de la revue *The Lancet* publiée en 2021 et consacrée à la sous-nutrition maternelle et infantile résume 11 interventions directes menées dans le domaine de la nutrition et fondées sur des données probantes fiables et nombreuses.

services de médecine générale. Dans cette optique, les secteurs de la santé et de la nutrition devront coordonner leur action et leur leadership en vue de favoriser :

- une détection de l'émaciation et un référencement vers les services de traitement plus précoces ;
- la mise en place d'un personnel correctement formé ;
- un approvisionnement suffisant en matière de produits nutritionnels ;
- des financements suffisants.

Il est parfois nécessaire d'avoir recours à des solutions communautaires ou au secteur privé pour compléter les actions de renforcement des services publics dans des contextes où les enfants atteints d'émaciation sont particulièrement nombreux et où les systèmes de santé ne sont pas en mesure de répondre à la demande.

• **Recommandation : Améliorer l'efficacité des services de lutte contre l'émaciation chez les enfants**

Les services de prise en charge des enfants atteints d'émaciation doivent fonder leur action sur des données probantes et s'adapter aux différents contextes, notamment en adoptant une approche globale permettant de soutenir à la fois les enfants et leur mère. Les interventions relatives à la nutrition doivent commencer pendant – voire avant – la grossesse. Après la naissance, il est essentiel de procéder à une détection précoce, au référencement et au traitement de tous les enfants atteints d'émaciation, en particulier les nourrissons vulnérables et de petite taille âgés de moins de six mois. Après la phase de guérison, il est également important de prévenir les risques de rechute.

Afin d'améliorer la couverture (c'est-à-dire le nombre d'enfants affectés bénéficiant d'un traitement) et l'impact des programmes de traitement sur la santé publique, nous devons envisager des approches du traitement simplifiées et adaptées aux différents contextes.

Thème 5 : Produits nutritionnels destinés à lutter contre l'émaciation

- **Recommandation : S'assurer que toutes les catégories d'établissements de santé disposent du matériel nécessaire au traitement de l'émaciation chez les enfants et les femmes enceintes et allaitantes.**

Augmenter l'allocation des ressources nationales peut contribuer à améliorer la disponibilité des produits de traitement de l'émaciation à l'échelle nationale. À ces fins,

on peut envisager de les inscrire sur les listes nationales de médicaments ou de produits essentiels, de renforcer les chaînes d'approvisionnement ou encore d'augmenter et d'améliorer la capacité locale de production (lorsqu'elle peut améliorer la disponibilité des produits).

- **Recommandation : Améliorer le rapport coût-efficacité des activités de fabrication de produits nutritionnels et des programmes de lutte contre l'émaciation**

Pour optimiser le rapport coût-efficacité, les activités de fabrication des produits nutritionnels destinés au traitement de l'émaciation peuvent s'appuyer sur :

- la mise au point, le déploiement à grande échelle et l'utilisation de nouvelles formules pour les aliments prêts à l'emploi, au rapport coût-efficacité plus avantageux ;
- une meilleure visibilité de la demande pour les fournisseurs ;
- des tests de qualité plus efficaces et, le cas échéant, un ajustement des prix.

Ces processus peuvent être facilités par l'adoption d'approches simplifiées consistant à traiter l'émaciation par le recours à des dosages adaptés à chaque enfant et à la gravité de sa maladie.

Thème 6 : Politiques et directives

- **Recommandation : Pour accompagner la mise en œuvre d'orientations en matière de lutte contre l'émaciation, les organismes des Nations Unies doivent mettre au point des directives actualisées, adaptables et fondées sur des données probantes**

Les directives relatives à la mise en œuvre des grandes orientations de lutte contre l'émaciation doivent se concentrer sur l'obtention d'une couverture optimale pour les services de prévention, de détection précoce et de traitement. L'efficacité de la mise en œuvre de ces services repose sur une meilleure intégration des programmes de lutte contre l'émaciation au sein du système de santé et de ses différentes structures. Pour une meilleure efficacité, les directives doivent :

- veiller à accorder une place centrale à des systèmes de santé communautaires solides ;
- s'adapter à l'apparition de nouvelles données probantes ;
- s'adapter aux différents contextes ;
- prévoir des mécanismes de suivi des programmes de nutrition.

Il est également nécessaire de mettre en place des mécanismes permettant d'évaluer et d'adapter les directives mondiales relatives à la mise en œuvre des programmes, afin de mesurer leur efficacité et de déterminer les futures adaptations à mettre en place selon les différents contextes.

- **Recommandation : Les gouvernements nationaux, avec le soutien des organismes des Nations Unies, doivent se montrer réactifs dans l'application des dernières directives mondiales et dans leur adaptation au contexte local**

Pour une adoption réussie des politiques et des directives, il est essentiel de mener des consultations auprès des prestataires de soins de santé et des acteurs de la société civile et du monde universitaire à l'échelle nationale, et de collaborer avec l'ensemble des secteurs clés. Cette approche inclusive permettra également de garantir l'adaptation des directives et des orientations de mise en œuvre par les différents systèmes locaux (santé, eau et assainissement, protection sociale et alimentation). Pour favoriser l'apprentissage et la redevabilité, l'accent devra être mis sur le niveau d'adoption et sur les modalités d'adaptation au contexte.

Redevabilité

Afin de réaliser l'ODD 2, notamment la cible relative à l'émaciation chez les enfants, il est essentiel de mettre les parties prenantes face à leurs propres engagements en matière de prévention, de détection précoce et de traitement de l'émaciation. Il faudra également généraliser l'intégration de la lutte contre l'émaciation au sein d'ensembles plus vastes d'activités et de programmes relatifs à la nutrition. Pour mesurer et s'adapter rapidement aux avancées (ou à l'absence d'avancées) observées dans le cadre de ce « nouveau départ contre l'émaciation », des mécanismes solidement établis seront requis, tels que le **Rapport sur la nutrition mondiale**. Ce rapport annuel assure depuis 2014 le suivi des engagements pris dans le cadre du sommet N4G. Il fournit également aux gouvernements, aux donateurs, aux organisations de la société civile et aux chercheurs des données sur l'ampleur de la malnutrition. Il présente les mesures adoptées pour y remédier et souligne le travail qu'il reste à accomplir. En 2021, le *Rapport sur la nutrition mondiale* étendra son action en créant le premier cadre complet et indépendant de redevabilité mondiale en matière de nutrition⁵. Le Rapport est donc un outil tout à fait indiqué pour orienter la mise en place de mécanismes de redevabilité couvrant différents secteurs et contextes, favoriser la mise en place d'actions plus ambitieuses et accélérer les progrès réalisés pour atteindre l'objectif Faim Zéro.

Remerciements

Ce document de synthèse présente les recommandations prioritaires formulées par les six groupes de travail. Les groupes de travail se sont appuyés sur l'expérience professionnelle de leurs membres, qui se sont engagés à titre individuel afin de représenter le secteur de la nutrition dans son ensemble, et non la position particulière d'une institution quelconque. Lorsqu'un groupe n'est pas parvenu à dégager un consensus sur une question donnée, le point de vue majoritaire a été adopté.

Ce document de synthèse s'appuie sur les conclusions des groupes de travail. Il a été élaboré par une équipe de l'Emergency Nutrition Network (ENN) dirigée par Stephanie Wrottesley, Philip James et Emily Mates. Cette tâche n'aurait pu être menée à bien sans le généreux soutien du ministère des Affaires étrangères d'Irlande et de la Fondation Eleanor Crook. Les idées, opinions et commentaires exprimés ici n'engagent que les auteurs de ce document et ne reflètent pas forcément la position du ministère des Affaires étrangères d'Irlande ni de la Fondation Eleanor Crook.



⁵ Le présent document s'appuie sur des éléments issus d'autres cadres de redevabilité, tels que l'Indice mondial d'accès à la nutrition (Global Access to Nutrition Index), le Cadre mondial de suivi de la nutrition, le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, le projet PARSNIP (Progressing Action on Resilient systems for Nutrition through Innovation and Partnership), etc. Le groupe récemment constitué en vue d'examiner l'action menée en matière de lutte contre l'émaciation (« Action Review Panel ») peut également fournir d'importantes informations relatives à la redevabilité en matière d'émaciation.

Références

Bhutta, Z. A., Akseer, N., Keats, E. C., Vaivada, T., Baker, S., Horton, S. E., Katz, J., Menon, P., Piwoz, E., Shekar, M., Victora, C., & Black, R. (2020). How countries can reduce child stunting at scale: lessons from exemplar countries. *The American Journal of Clinical Nutrition*, 112(Suppl 2), 894S-904S. <https://doi.org/10.1093/ajcn/nqaa153>

FAO. (2021). *The State of Food Security and Nutrition in the World: Transforming food systems for food security, improved nutrition and affordable healthy diets for all*. Rome: FAO.

FAO, IFAD, UNICEF, WFP, & WHO. (2018). *The state of food security and nutrition in the world 2018. Building climate resilience for food security and nutrition*. Rome: FAO. <http://www.fao.org/3/I9553EN/i9553en.pdf>

Gross, R., & Webb, P. (2006). Wasting time for wasted children: severe child undernutrition must be resolved in non-emergency settings. *Lancet*, 367(9517), 1209-1211. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(06\)68509-7](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(06)68509-7)

Heidkamp, R. A., Piwoz, E., Gillespie, S., Keats, E. C., D'Alimonte, M. R., Menon, P., Das, J. K., Flory, A., Clift, J. W., Ruel, M. T., Vosti, S., Akuoku, J. K., & Bhutta, Z. A. (2021). Mobilising evidence, data, and resources to achieve global maternal and child undernutrition targets and the Sustainable Development Goals: an agenda for action. *The Lancet*, 397(10282), 1400-1418. [https://doi.org/10.1016/s0140-6736\(21\)00568-7](https://doi.org/10.1016/s0140-6736(21)00568-7)

Isanaka, S., Boundy, E. O. N., Grais, R. F., Myatt, M., & Briend, A. (2016). Improving estimates of numbers of children with severe acute malnutrition using cohort and survey data. *American Journal of Epidemiology*, 184(12), 861-869. <https://doi.org/10.1093/aje/kww129>

Olofin, I., McDonald, C. M., Ezzati, M., Flaxman, S., Black, R. E., Fawzi, W. W., Caulfield, L. E., Danaei, G., & Nutrition Impact Model, S. (2013). Associations of suboptimal growth with all-cause and cause-specific mortality in children under five years: a pooled analysis of ten prospective studies. *PLOS One*, 8(5), e64636-e64636. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0064636>

Osendarp, S., Akuoku, J. K., Black, R. E., Headey, D., Ruel, M., Scott, N., Shekar, M., Walker, N., Flory, A., Haddad, L., Laborde, D., Stegmuller, A., Thomas, M., & Heidkamp, R. (2021). The COVID-19 crisis will exacerbate maternal and child undernutrition and child mortality in low- and middle-income countries [OriginalPaper]. *Nature Food*, 2(7), 476-484. <https://doi.org/10.1038/s43016-021-00319-4>

Sadler, K., Khara, T., & Sessions, N. (2021). *Best practice in preventing child wasting within the wider context of undernutrition. A Briefing Note for policy makers and programme implementers*. ENN. <https://www.ennonline.net/bestpracticeinpreventingchildwasting>

UNICEF, WHO, & World Bank Group. (2021). *Joint child malnutrition estimates: levels and trends, 2021 edition*. Geneva: WHO. <https://data.unicef.org/resources/jme-report-2021/>

WHO, & UNICEF. (2018). *The extension of the 2025 Maternal, Infant and Young Child nutrition targets to 2030. Discussion paper*. Geneva: WHO. <https://www.who.int/nutrition/global-target-2025/discussion-paper-extension-targets-2030.pdf>



ENN

2nd Floor, Marlborough House,
69 High Street, Kidlington, Oxfordshire, OX5 2DN, UK

office@ennonline.net www.ennonline.net +44 (0)1865 372340